

Aldouck

A O Û T 2 0 2 5

La lettre du Maire

SPÉCIALE BUDGET 2025
DES INVESTISSEMENTS VERTS
POUR L'AVENIR



POLITIQUE
BUDGÉTAIRE

**UNE GESTION
RIGOREUSE
RECONNUE**

GRANDS
PROJETS

**UNE FUTURE
ÉCOLE POUR
NOS ENFANTS**

PARTENARIATS
INSTITUTIONNELS

**DES SOUTIENS
TOUJOURS
OPTIMISÉS**

UNE GESTION RIGoureuse POUR LE 2^E BUDGET VERT DE L'HISTOIRE DE LA COMMUNE



**Chères Allaudiennes,
Chers Allaudiens,**

Voté en avril dernier en Conseil Municipal et adopté à la quasi-unanimité des voix, le deuxième « Budget Vert » de l'histoire d'Allauch consacre plus de 2 millions d'euros d'investissements en faveur de l'environnement.

Un engagement important qui vient renforcer la volonté que nous portons depuis 2020 : faire d'Allauch l'une des premières communes éco-responsables de Provence.

De manière plus globale, depuis 4 ans, nous avons traduit cet engagement environnemental à travers plusieurs initiatives parmi lesquelles le plan de sobriété énergétique, le plan de végétalisation des cours d'écoles et de nos noyaux villageois, le plan de sensibilisation à l'environnement de tous nos élèves, le plan de réduction et de valorisation des déchets, le contrat de performance énergétique et de rénovation thermique des bâtiments communaux, l'installation de panneaux photovoltaïques...

Dans un contexte budgétaire où les incertitudes s'accroissent (baisse des dotations de l'État, inflation, augmentation des pénalités liées à la loi SRU), nous avons su faire évoluer nos prévisions, en préservant les équilibres financiers et en augmentant progressivement les services publics à disposition des habitants (Maison France Services à la Pounche, Relais Petite Enfance au Logis-Neuf, Guichet unique Handicap au sein du CCAS...) grâce à une gestion particulièrement rigoureuse.

Des investissements pour améliorer notre cadre de vie

Parmi les grands investissements à venir, la création de la 7^e école de la commune aux Embus, le futur Poste de Police municipale d'ici 2027, l'extension de la vidéoprotection ou les travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sont autant d'actions concrètes et structurantes qui marquent notre volonté de garantir un cadre de vie privilégié à long terme. Ainsi, les services de proximité continueront de s'étoffer (à hauteur de près de 10 M€) et plus de 2,5 M€ d'investissement seront consacrés aux familles et à nos aînés à travers nos crèches, le Relais Petite Enfance, le CCAS ou encore la Maison Municipale des Retraités Actifs.

Une grande rigueur pour préserver le pouvoir d'achat des Allaudiens

Malgré les contraintes croissantes qui pèsent sur le budget de toutes les communes de France, nous ne procédons, conformément aux engagements pris, à aucune augmentation des impôts communaux et nos tarifs municipaux (cantine, garderie, centre aéré, piscine...) restent inchangés afin de préserver autant que possible le pouvoir d'achat des familles allaudiennes.

Par ailleurs, grâce aux marges financières dégagées depuis cinq ans et au soutien élevé de nos partenaires institutionnels (Département, Région, CAF...) tous les indicateurs sont au vert : l'épargne de la commune progresse (6,3 % en 2025 contre 5,3 % en 2024), et notre niveau d'endettement poursuit sa diminution progressive (-12 % entre 2022 et 2024) afin de s'assurer de conserver des marges de manœuvre financières satisfaisantes pour l'avenir. Cette rigueur a été reconnue par l'Institut national spécialiste des finances locales qui a salué la "très bonne qualité de notre gestion financière", ainsi que par la direction des Finances publiques.

Cette trajectoire financière nous permet donc de poursuivre nos investissements sans alourdir la charge des contribuables que nous sommes. Un engagement que nous maintiendrons ces prochaines années.

Lionel de Cala

MAIRE D'ALLAUCH
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



Lettre du Maire - Août 2025 - Gratuit.
Directeur de la Publication : F. PLA-GAUDAUD
Rédaction : Ville d'Allauch.
Réalisation : OGHAM
Crédits photos : Ville d'Allauch.
Mairie d'Allauch - BP 27 - 13718 Allauch Cedex.
www.allauch.com - Dépôt légal à la parution.
Impression : PRINT CONCEPT.
Imprimé sur papier recyclé.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

1 LE 2^e BUDGET VERT DE L'HISTOIRE DE LA COMMUNE

En cohérence avec les nombreux projets menés depuis 2020 en faveur de l'environnement ou de la transition écologique (plan de sobriété, plan de végétalisation des cours d'école, lutte contre le gaspillage alimentaire, journée de reboisement...), le Conseil municipal a voté en février dernier le deuxième budget vert de l'histoire de la commune.



Un engagement qui renforce la volonté affichée depuis 2020 de faire d'Allauch l'une des premières communes éco-responsables de Provence et prend en compte l'impact de chaque dépense sur notre environnement.

2 RENFORCEMENT DES OFFRES DE PROXIMITÉ

Hôtel de ville rénové, nouveau Pôle Culturel de l'Usine Électrique, caserne des sapeurs-pompiers d'Allauch-Plan-de-Cuques, Maison France Services, Relais Petite Enfance, Guichet unique Handicap, augmentation des effectifs de la Police municipale... l'offre de services publics de proximité s'est considérablement renforcée depuis 2020. Dans ce souci quotidien, la gratuité d'accès à la bibliothèque a déjà été compensée par les recettes relatives à cette fréquentation ainsi que par les financements obtenus du Département des Bouches-du-Rhône et du ministère de la Culture. Le Pôle Culturel comprend également un espace de coworking, une galerie d'exposition et la Maison du Tourisme.



Afin de préserver notre environnement et la vocation résidentielle de notre commune, nous avons anticipé l'augmentation de ces pénalités financières. Grâce à une grande rigueur budgétaire, nous sommes en capacité d'en assurer la charge sans augmenter les taux d'impôts communaux ni les tarifs municipaux. Un enjeu crucial pour défendre notre cadre de vie.

BUDGET 2025 47,7 M€

FONCTIONNEMENT

33,5 M€

EN BAISSÉ PAR RAPPORT À 2024 (- 1,88%),
FRUIT DE LA RIGUEUR APPLIQUÉE

INVESTISSEMENT

14,2 M€

DONT PRÈS DE 10 MILLIONS POUR LES ÉQUIPEMENTS
MUNICIPaux (GROUPE SCOLAIRE DES EMBUS,
FUTUR POSTE DE POLICE MUNICIPALE, TRAVAUX
D'ACCESSIBILITÉ DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX,
EXTENSION DE LA VIDÉOPROTECTION...)

3 PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES



• Afin de garantir le pouvoir d'achat des Allaudiens, **aucune augmentation tarifaire ne sera appliquée pour les familles de la commune. À titre d'exemple, le tarif de la cantine reste inchangé pour nos 2100 élèves, et ce depuis 2020 (3,50€).** Il en est de même pour la garderie ainsi que la piscine ou encore le centre aéré.

• **La baisse des taux des taxes foncières de 1 % continue de s'appliquer :** conformément aux engagements de la municipalité, aucune hausse du taux des impôts n'a été appliquée. Une diminution des taux des taxes foncières de 1 % est même en vigueur depuis l'exercice 2021.

• **La fin de la taxe d'habitation sur les résidences principales,** décidée par l'État, est en vigueur depuis 2023. Les foyers fiscaux encore redevables de la taxe d'habitation en 2020 ont progressivement été exonérés, à hauteur de 30 % en 2021, de 65 % en 2022 et de 100 % en 2023.

LOGEMENT SOCIAL ET LOI SRU PÉNALITÉS FINANCIÈRES D'1,3M€ INFLIGÉES PAR L'ÉTAT: LE PRIX À PAYER POUR PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Des pénalités financières records ont été infligées par l'État aux communes ne pouvant pas respecter le quota de logements sociaux imposé par la loi SRU (25%). Avec ses 7,47% de logements sociaux, Allauch ne déroge pas à la règle et devra s'acquitter, en 2025, d'une pénalité d'1 293 000 €. La commune doit faire face également aux procédures engagées contre le promoteur immobilier Eiffage qui prévoyait la construction de plus de 120 logements à la Pounche, ou contre la construction de logements sociaux au niveau du chemin du Vallon de l'Amandier (arrêté préfectoral du 27 mars 2025).

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

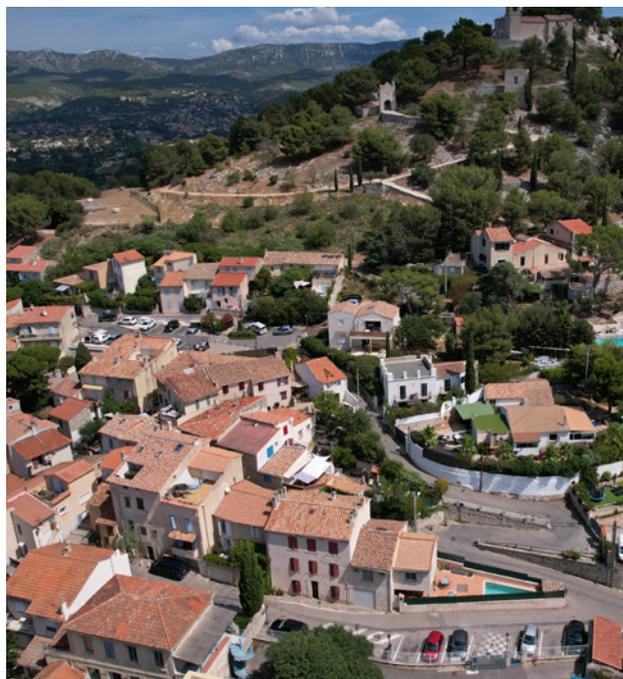
LES TAUX D'IMPÔTS COMMUNAUX SONT STABLES MAIS MES IMPÔTS AUGMENTENT, POURQUOI ?

Si les efforts de la municipalité permettent de stabiliser les taux communaux, votre imposition est soumise à d'autres variations.

- Les valeurs locatives cadastrales, dont fait partie la taxe foncière, sont revalorisées par l'État chaque année au 1^{er} janvier. Les prix à la consommation ayant augmenté d'un peu moins de 2 % sur l'année 2024, les valeurs locatives enregistrent donc une revalorisation équivalente au 1^{er} janvier 2025, soit + 1,7 % pour tous les propriétaires en France.
- Les variations de taux des autres collectivités. Par exemple la Métropole fixe le taux d'enlèvement des ordures ménagères. Il reste inchangé cette année pour Allauch à hauteur de 14,5%. Un taux qui reste inférieur à celui qui est appliqué, par exemple, à Marseille (18,1 %).



**UN ENGAGEMENT TENU :
ZÉRO HAUSSE
D'IMPÔTS COMMUNAUX
DEPUIS 2020**



310 000 €

**UN SOUTIEN
AUX ASSOCIATIONS
MULTIPLIÉ PAR 2 EN 5 ANS**

Depuis 2020, le montant des subventions versées aux associations de la commune (sport, culture, traditions, comité des Fêtes, Groupes Saint-Eloi...) a été multiplié par 2. À chaque fois que c'est possible, ce soutien est complété au niveau du Département des Bouches-du-Rhône à la demande de Monsieur le Maire.

Depuis le début du mandat, l'action en faveur de la vie associative s'est structurée autour des principes suivants :

- Dynamiser davantage le tissu associatif et valoriser l'action des bénévoles
- Augmenter le nombre d'événements pour faire vivre nos noyaux villageois
- Rendre l'organisation des manifestations traditionnelles aux associations
- S'assurer d'une équité entre les associations en rendant transparent le mode de calcul du montant attribué aux associations

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

ENVIRONNEMENT

Fonctionnement **1 122 611 €**
Investissement **577 870 €**

.....
Ces investissements en faveur de l'environnement sont aussi répartis dans les volets "Cadre de vie" et "Éducation"

- ▶ Amélioration des installations thermiques (chauffage, isolation...)
- ▶ Plan de sobriété énergétique et études en transition énergétique
- ▶ Contrat de performance énergétique
- ▶ Plan de rationalisation du patrimoine immobilier
- ▶ Travaux d'économie d'eau (fontaines, piscine, réseau...)
- ▶ Installation de panneaux photovoltaïques au Logis-Neuf
- ▶ Travaux d'amélioration thermique des bâtiments communaux
- ▶ Végétalisation de la cour de l'école d'Allauch-centre
- ▶ Plan de sensibilisation à l'environnement dans les écoles
- ▶ Travaux d'aménagements paysagers route des quatre saisons
- ▶ Plan de réduction et de valorisation des déchets
- ▶ Aménagement paysager à l'entrée du Logis-Neuf

CADRE DE VIE

Fonctionnement **3 458 597 €**
Investissement **1 164 424 €**

- ▶ Poursuite du développement du tissu associatif
- ▶ Réfections de bâtiments de l'école de La Farandole (La Pounche)
- ▶ Construction d'une trentaine de caveaux de 4 à 6 places sur le site du cimetière des Claous (Allauch-village)
- ▶ Création du futur musée Pagnol au sein du Pôle Culturel de l'Usine Électrique
- ▶ Éclairage public
- ▶ Rénovation des façades du village
- ▶ Participation citoyenne au travers des conseils de quartier
- ▶ Organisation d'événements culturels, fêtes traditionnelles...

SÉCURITÉ

Fonctionnement **2 143 239 €**
Investissement **879 201 €**

.....
Une augmentation de **50 %** du budget en **5 ans**

- ▶ Extension du dispositif de vidéoprotection (20 caméras supplémentaires en 2025 soit 186 au total sur l'ensemble de la commune)
- ▶ Mise en place de deux boutons d'alerte supplémentaires au Logis-Neuf et à La Pounche (2^e tranche)
- ▶ Poursuite du renforcement des effectifs de la Police municipale (+ 70%)
- ▶ Amélioration des équipements de sécurité
- ▶ Création de l'Hôtel de Police municipale au rond-point des Jets d'eau d'ici 2027
- ▶ Renforcement des équipements de la Police municipale (caméras piéton, tasers, véhicule...)

ÉDUCATION

Fonctionnement **6 162 646 €**
Investissement **1 345 778 €**

.....
Plus de **6 millions d'euros** consacrés à l'éducation et à la restauration scolaire pour **plus de 2000 élèves**

- ▶ Création de la future école des Embus (7^e groupe scolaire de la commune)
- ▶ Travaux de proximité dans les écoles
- ▶ Poursuite des travaux de végétalisation des cours
- ▶ Poursuite du plan numérique dans les écoles
- ▶ Réfection des sanitaires de l'école d'Allauch-centre
- ▶ Services périscolaires et extrascolaires étendus
- ▶ Rénovation des classes des groupes scolaires (climatisation, isolation thermique...)

GRANDS PROJETS



UNE FUTURE ÉCOLE D'ICI 2028

LES EMBUS



Après des mois de bataille avec les services de l'État, Monsieur le Maire a obtenu qu'un projet immobilier de 70 logements soit remis en cause au profit de la création d'une 7^e école et d'un centre aéré d'ici la rentrée 2028. Ce projet préservera notre cadre de vie et assurera une meilleure prise en charge des 2 100 élèves répartis au sein de six groupes scolaires (Allauch Village, La Pounce, Val Fleury, Les Gonagues, Pié d'Autry et le Logis-Neuf), en limitant le nombre d'enfants par classe à moins de 30. Le groupe scolaire comprendra 10 salles de classe (maternelles et élémentaires) et s'inscrira dans le cadre d'une démarche environnementale (installation de panneaux photovoltaïques, utilisation de matériaux biosourcés locaux...). Il intégrera une salle polyvalente, une bibliothèque, un restaurant scolaire, un bâtiment d'accueil pour le centre aéré, des équipements extérieurs mutualisés, des places de stationnement et des espaces verts limitant l'imperméabilisation des sols.

UN POSTE DE POLICE MUNICIPALE EN 2027

ROND-POINT DES JETS D'EAU



La sécurité étant une priorité, il est essentiel de doter les équipes de la Police municipale d'un lieu central et moderne, adapté aux enjeux de sécurité actuels, qui soit plus facilement accessible à tous les Allaudiens. Le Poste de Police municipale verra le jour en 2027, au niveau du rond-point des jets d'eau (face au Carrefour Market). Ce bâtiment de près de 515 m² accompagnera le renforcement progressif de nos équipes de sécurité. Il sera composé d'un espace d'accueil, d'un Centre de Surveillance Urbain (CSU) ultramoderne et d'une salle opérationnelle. Il permettra une meilleure coordination des interventions et une réponse plus efficace aux besoins des Allaudiens, tout en équipant nos agents de Police municipale d'un outil à la hauteur de leur engagement.

UNE FERME PÉDAGOGIQUE SUR LES HAUTEURS DU LOGIS-NEUF



CHEMIN DE MIMET

D'ici quelques mois, conformément à la volonté municipale, une ferme pédagogique sera créée en lieu et place d'un projet immobilier dit du « Plateau de l'environnement » qui prévoyait la construction de plus de 100 logements sur les hauteurs du Logis-Neuf (chemin de Mimet), dans un paysage remarquable. Un cadre entièrement pensé pour la découverte de la vie à la ferme... Des aménagements seront réalisés afin d'accueillir les animaux dans les meilleures conditions et assurer une visite ludique et pédagogique aux futurs visiteurs.

UNE FERME MARAÎCHÈRE POUR LES ALLAUDIENS



AVENUE DE PROVENCE

Une ferme maraîchère verra bientôt le jour sur un terrain situé dans le secteur de l'avenue de Provence dans le cadre de notre politique de développement des circuits courts et du bio dans les repas de nos cantines scolaires. Environ 4 850 m² de surface seront dédiés à la culture de légumes afin, à terme, d'approvisionner la cuisine centrale qui sert 2 000 repas par jour, en produits locaux. Cela favorisera une alimentation saine pour nos enfants, valorisera le patrimoine agricole local et offrira une éducation à l'environnement pour tous avec la possibilité d'organiser des visites et ateliers pédagogiques sur le site pour nos écoles. La prise en compte des enjeux de préservation de la biodiversité est l'un des principaux défis à relever pour améliorer la qualité de notre cadre de vie et préparer au mieux l'avenir de nos enfants.



LE FUTUR MUSÉE MARCEL PAGNOL

USINE ÉLECTRIQUE



Situé au premier étage du Pôle Culturel de l'Usine Électrique, ce futur musée de 1 200 m² fera revivre des œuvres intemporelles de l'auteur et cinéaste mondialement connu (documents, correspondances, décors de films, salle de projection...). Un espace où se mêleront images et sons. Cette opération, qui sera subventionnée par la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, par le Département des Bouches-du-Rhône et par le ministère de la Culture, participera à la revitalisation progressive du village au bénéfice du tissu économique local, à commencer par nos commerçants, nos artisans, cafetiers et restaurateurs. Il aura aussi vocation à accueillir les élèves de toute la Provence. Son ouverture est programmée d'ici trois ans.

UN 2^E BUDGET VERT POUR NOTRE COMMUNE

Allauch fait partie des rares communes à s'être inscrites dans cette démarche innovante dès 2023. L'institut pour le climat indique que seules 100 collectivités y ont déjà adhéré, principalement des régions, des départements, des métropoles mais très peu de communes de notre dimension.

ALLAUCH FAIT
PARTIE DES
**PREMIÈRES
COMMUNES**
DE FRANCE À
ADOPTER UN
BUDGET VERT



2,1 M€
**D'INVESTISSEMENT
EN 2025 EN FAVEUR
DE L'ENVIRONNEMENT**

UN ENGAGEMENT MAJEUR DE LONG TERME

DES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES ANTICIPÉES

Pour aller plus loin, il a été décidé de procéder à une évaluation environnementale de l'ensemble des dépenses communales. La réglementation y obligera toutes les collectivités de plus de 3 500 habitants mais seulement pour leurs dépenses d'investissement et à compter du prochain budget.

Il s'agit d'une méthodologie d'évaluation environnementale des dépenses spécifiques pour faire d'Allauch l'une des premières communes éco-responsables de Provence.

- **Anticiper de deux ans** le calendrier imposé par l'État grâce à l'instauration d'un budget vert dès le compte administratif 2023 et le budget 2024.
- **Aller au-delà de la réglementation** qui valorise les seules dépenses avec un « impact pour la transition écologique » en adoptant un guide méthodologique d'évaluation environnementale pour l'ensemble des dépenses de la commune.



« Ce budget s'inscrit dans un contexte exigeant, marqué à la fois par la nécessité d'investir pour l'avenir et par une gestion rigoureuse de nos finances publiques. Depuis 2020, tout est mis en œuvre pour améliorer le cadre de vie, renforcer les services publics de proximité, préserver notre environnement, sans augmenter les impôts communaux. Le contrat est rempli, cette trajectoire rigoureuse sera poursuivie à l'avenir. »

Jean TOMASELLI, Adjoint,
délégué aux Finances

- **Adopter une politique d'achat responsable** privilégiant les produits et services respectueux de l'environnement et de l'énergie. Les clauses environnementales deviennent obligatoires pour l'ensemble des marchés de la commune.
- Au-delà des investissements, la commune a mis en place **des actions favorables à la transition énergétique et à l'environnement** qui se poursuivront en 2025 avec :
 - Le plan de sobriété énergétique
 - Le plan de rationalisation du patrimoine immobilier
 - Le contrat de performance énergétique
 - Le plan de réduction et de valorisation des déchets
 - Le plan de sensibilisation dans les écoles

DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS PÉRENNISÉS

**DES SOUTIENS
FINANCIERS
MULTIPLIÉS
PAR 10**

Dès le début du mandat, la municipalité s'est engagée à renforcer les financements de ses projets structurants grâce au soutien de nos partenaires institutionnels.



**DE 820 000 € EN 2020
À 8,3 M€ EN 2022**

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES: LE DÉPARTEMENT, LA RÉGION ET LA CAF DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Le Département des Bouches-du-Rhône (principal contributeur), la Région, la Métropole, la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône, la Préfecture de police ou encore le ministère de la Culture figurent parmi les acteurs clés sollicités pour accompagner l'ensemble de nos projets. Cette stratégie s'est même ouverte à l'échelle européenne, comme en témoigne le financement, en février 2022 à Allauch, d'un projet en faveur de l'environnement aux abords des écoles.

L'approche engagée porte ses fruits : entre 2020 et 2022, le montant total des subventions perçues a été multiplié par dix, passant de 820 000 € à 8,3 millions d'euros.

PLUS DE 50 PROJETS SOUTENUS CHAQUE ANNÉE

Conformément à cette volonté d'optimiser le soutien financier de nos partenaires institutionnels, plus d'une cinquantaine de dossiers a été constituée et de nombreux projets ont d'ores et déjà reçu un avis favorable lors de l'exercice 2024.

À cela s'ajoute le financement intégral de projets comme la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers d'Allauch-Plan-de-Cuques, par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 6,6 M€. Ce soutien financier concerne aussi par exemple la prise en charge des véhicules pour la Police municipale ou le Comité Communal Feux de Forêt ainsi que les boutons d'alerte financés par la Région.

Les subventions attendues pour 2025 s'élèvent à plus de 5,5 millions d'euros, un soutien essentiel pour la réalisation de nos investissements année après année.

Dans un contexte de plus en plus contraint, la municipalité a misé sur ces soutiens pour faire évoluer ses ambitions avec rigueur en préservant ses équilibres financiers, en soutenant l'investissement local et en maintenant la qualité des services publics de proximité.



UN SOUTIEN OPTIMISÉ POUR LES FAMILLES D'ALLAUCH

La Ville d'Allauch perçoit des financements de la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône, notamment au titre des crèches, du centre aéré, du service jeunesse et du nouveau Relais Petite Enfance. Ce soutien, combiné à une gestion optimisée de nos structures Petite enfance, a permis d'obtenir plus de 400 000 € de financements annuels supplémentaires depuis 2020, contribuant ainsi à dégager de nouvelles marges de manœuvre pour nos projets en faveur des familles.

Cette action en matière de petite enfance a notamment permis, pour la première fois, de trouver une solution de garde adaptée (crèches municipales, crèche associative, assistantes maternelles, MAM, réseau de micro-crèches) pour 100 % des enfants de la commune de 0 à 3 ans à la rentrée dernière.

SOUTIEN DE LA CAF 13
850 000 € / AN **1 250 000 € / AN**
EN 2020 EN 2025